

# GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS  
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université   
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

## PRÉSENTATION DE CE NUMÉRO DES GRAINS DE SAGESSE

Le présent numéro de *Grains de sagesse* s'intéresse aux rapports de l'Université de Montréal avec la langue française. Monique Cormier, directrice du Département de linguistique et de traduction et nouvelle vice-recrue associée – Langue française et francophonie, a bien raison d'affirmer d'entrée de jeu que la langue française compose l'ADN de cette institution. C'est en 2001 que l'Université de Montréal adopte une politique sur la maîtrise de la langue française dans les études. Dans les années qui ont suivi, d'autres mesures ont été posées pour renforcer cette politique, notamment en nommant en 2014 Monique Cormier directrice du nouveau Bureau de la valorisation de la langue française et de la francophonie et, en novembre 2015, vice-recrue associée – Langue française et francophonie.



Marie-Éva de Villers, bien connue pour ses travaux dans le domaine de la lexicographie et de la grammaire, auteure du *Multidictionnaire de la langue française* qui, à sa 6<sup>e</sup> édition, atteint le million d'exemplaires, fut chercheuse agrégée et directrice de la qualité de la communication à HEC Montréal de 1990 à 2013. Elle nous fait part de cette expérience innovatrice dont se sont inspirés plusieurs établissements universitaires du Québec.

La maîtrise de la langue française chez les enseignants est une question qui revient périodiquement dans l'actualité au Québec. Pascale Lefrançois, professeure titulaire de didactique

Jacques Boucher ferme ce numéro avec deux comptes rendus des livres de deux collègues retraités, Guy Durand et Jean-Guy Nadeau

# LE TEMPS DES INITIATIVES GAGNANTES

Comme toutes les politiques, celle touchant le français à l'Université de Montréal est soumise à deux grandes règles : l'observation de la réalité et la volonté d'agir avec et sur elle en fonction des intérêts propres de l'Université.

Réglons tout de suite le cas des intérêts. C'est simple, la langue française compose l'ADN de notre institution. Celle-ci existe pour les étudiants et les professeurs de langue française, du Québec en particulier, mais aussi de la grande francophonie, ou d'une autre langue que le français, mais désireux d'étudier ou d'enseigner en français, d'où qu'ils soient. Même chose pour l'ensemble du personnel administratif désireux de travailler en français, il va sans dire.



La réalité, on l'imagine bien, est perçue différemment selon les époques, comme d'ailleurs les actions qu'elle entraîne. Certains d'entre vous se souviendront sans doute de la création du poste de grammairien de l'Université, occupé par une grande dame, Madeleine Sauvé, de 1972 à 1991. Et le rythme de l'évolution des sociétés s'accéléralant, l'Université adopte, en 1988, le *Guide de féminisation des*

*titres et fonctions à l'Université de Montréal* : Madeleine Sauvé, qui n'est pas étrangère à ce guide, peut désormais signer ses fiches comme *grammairienne*. Puis, en 2001, une politique linguistique proprement dite affirme la prépondérance du français tout en aménageant le recours à d'autres langues. La même année, l'Université adopte une politique sur la maîtrise de la langue française dans les études et elle crée dans sa foulée le Centre de communication écrite qui, avec le Centre d'aide en français, apportent le soutien nécessaire aux étudiants. En 2006, l'Université adopte le Règlement des études de premier cycle, qui contient notamment des dispositions en matière de connaissance et de maîtrise de la langue française.

Et puis, la mondialisation s'impose de plus en plus avec force aux universités, les obligeant à redéfinir leur place et leurs ambitions.

Je crois que, pour la langue française, cette mondialisation est une chance parce qu'elle la rend plus universelle que jamais, en brisant les enclaves. Et ceux et celles – per-

sonnes comme institutions – qui pratiquent cette langue se retrouvent de plus en plus liés les uns aux autres. Ainsi, la mondialisation avive la concurrence à laquelle ni les langues ni les universités n'échappent. Les universités de langue française doivent réagir à la nouvelle réalité. Notre institution le fait. Elle veut s'afficher partout comme université francophone d'enseignement et de recherche de premier ordre, acquérir la réputation de chef de file dans la francophonie et, en particulier sur notre continent, resserrer ses liens avec les francophiles.

Notre institution joue désormais sur un double échiquier. À titre de première université québécoise de langue française, elle doit poursuivre la qualité du couple enseignement-recherche tout en valorisant la langue française dans l'ensemble de sa communauté universitaire. À titre de plus grande université généraliste de langue française au monde, elle doit prendre des initiatives qui renforcent à la fois le couple enseignement-recherche et la vitalité de la langue française dans la francophonie. C'est à cette fin que le recteur, en 2014, a créé le Bureau de valorisation de la langue française et de la francophonie, que j'ai l'honneur de diriger.

Les dispositions visant la protection du français ne sont pas néfastes, ni dépassées. Au contraire, elles ont toujours leur raison d'être lorsqu'elles

sont raisonnables en proposant des solutions justes. Et celles qui se retrouvent dans nos politiques et nos règlements le sont. Cependant, comme le recteur Guy Breton et le vice-recteur Guy Lefebvre de qui le Bureau relève, je crois que le temps est venu, à la manière d'une équipe sportive, d'effectuer des poussées et de marquer des points. L'heure actuelle est aux initiatives heureuses et gagnantes, la concurrence ne connaît pas d'autres lois. Modestement, nous avons commencé. Ainsi, nous avons créé le site Internet du Bureau, qui sera accessible sous peu, pour valoriser notre langue dans une perspective de solidarité francophone universelle. Enfin, au terme d'un concours, notre université a été préférée à cinq autres institutions du Mexique, de la Guadeloupe et du Québec pour recevoir, en juillet 2016, pendant une semaine, le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Sortir des ornières n'est pas toujours facile ni simple. Il faut de l'imagination et de l'endurance. Le Bureau compte sur toute la communauté universitaire, notamment les professeurs retraités qui en font éminemment partie, pour appuyer nos initiatives et, le cas échéant, nous faire part de celles auxquelles ils peuvent penser, forts de leur expérience et de leurs convictions.

Monique Cormier

# LE FRANÇAIS DES FUTURS ENSEIGNANTS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La qualité du français chez les futurs enseignants en préoccupe plus d'un dans la société québécoise. Comme le rappelait récemment le Conseil supérieur de la langue française, « rehausser la qualité de la langue chez l'ensemble des Québécois passe nécessairement par la maîtrise de la langue chez les futurs enseignants » (CSLF, 2015, p. 27). Dans quel état la qualité de la langue des enseignants de demain se trouve-t-elle? Pour répondre à cela, nous présenterons d'abord les politiques communes à l'ensemble des facultés d'éducation québécoises, puis décrirons la situation à l'Université de Montréal, sans prétendre qu'elle est représentative de l'ensemble du Québec.



Les orientations ministérielles pour la formation des enseignants définissent douze compétences professionnelles, dont l'une consiste à « communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante » (MEQ, 2001). Les universités doivent donc s'assurer que leurs étudiants atteignent un niveau suffisamment élevé de cette compétence pour entrer dans la profession. Elles se sont donné un test commun pour certifier la maîtrise

de la langue écrite, le TECFEE (Test de certification en français écrit pour l'enseignement), qui doit être réussi par les étudiants avant leur troisième et avant-dernier stage. Ce test comporte deux parties, qui doivent être toutes deux réussies avec une note minimale de 70%. La première est un questionnaire à choix multiple de 60 questions portant sur le code linguistique. La seconde est une rédaction de 350 mots qui consiste à résumer les idées retenues de l'écoute d'un texte portant sur un enjeu en éducation et à les commenter; 40 points sur 100 sont attribués à l'organisation du discours, 60 points, au fonctionnement de la langue. Les qualités psychométriques de ce

test sont validées par un comité de suivi scientifique; cependant, comme tout test, le TECFEE a ses limites, et sa réussite ne peut, à elle seule, certifier que les étudiants ont un niveau suffisant de compétence en français écrit. Actuellement, il n'existe pas de nombre maximal de passations que peuvent faire les étudiants, et on peut se questionner sur ce que signifie la réussite du test après la 8<sup>e</sup> ou la 9<sup>e</sup> tentative...

À l'Université de Montréal, 70% des étudiants réussissent le TECFEE dès

la 1<sup>re</sup> passation et 87% en deux passations; seuls 2% des étudiants doivent se soumettre à cinq passations ou plus. Les résultats de nos étudiants à ce test s'expliquent probablement par le fait qu'un cours obligatoire de français écrit est prévu dans tous les programmes de baccalauréat et qu'un double échec à ce cours conduit à l'exclusion du programme. Pour aider les étudiants à réussir ce cours, un test diagnostique leur est administré à l'entrée dans le programme; les étudiants ayant obtenu moins de 60% au test doivent réussir un cours hors programme avant d'entamer le cours obligatoire. L'ensemble des cours et des stages prennent en compte la qualité du français écrit dans leurs critères d'évaluation; ainsi, il arrive occasionnellement que des étudiants ayant réussi le TECFEE « par chance » se retrouvent en échec dans l'un ou l'autre de leurs deux stages terminaux.

Comme la compétence à communiquer ne comporte pas qu'un volet écrit, l'Université de Montréal s'assure également de la qualité du français oral des futurs enseignants à travers une évaluation facultaire réalisée en 2<sup>e</sup> année, évaluation qui porte sur le dis-

cours continu tenu par les étudiants lors d'une simulation d'enseignement. Un cours obligatoire de français oral précède cette évaluation, qui doit être réussie avant le quatrième stage. En cas d'échec, les étudiants doivent suivre des ateliers complémentaires et reprendre l'évaluation jusqu'à sa réussite.

Somme toute, les enseignants formés à l'Université de Montréal sont-ils compétents en français? (Cette question de la compétence au moment de l'obtention du diplôme nous apparaît, d'ailleurs, beaucoup plus déterminante que celle à l'entrée dans les programmes...) Comme nous venons de le montrer, plusieurs dispositifs de formation et d'évaluation ont été mis en place pour assurer un niveau de maîtrise de la langue digne de professionnels qui deviendront des modèles linguistiques pour les générations d'élèves à venir. Bien que les exigences de ces dispositifs puissent être resserrées et que, comme tout système de contrôle de la qualité, celui-ci ne soit pas infaillible, les efforts consentis ces dernières années pour rehausser la compétence linguistique des futurs enseignants nous semblent modestement un pas dans la bonne direction.

Pascale Lefrançois

Conseil supérieur de la langue française (2015). *Rehausser la maîtrise du français pour raffermir la cohésion sociale et favoriser la réussite scolaire*. En ligne : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis207/a207.pdf>  
Ministère de l'éducation du Québec (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : Gouvernement du Québec.

# UNE POLITIQUE DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION AVANT-GARDISTE

C'est avec l'appui unanime du corps professoral et des associations étudiantes que l'École des HEC de Montréal adopte dès 1989 une politique de la communication. Proposée par le directeur du baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de l'époque, Jacques Fortin, cette politique vise à donner à ses diplômés une excellente maîtrise de la langue française. L'objectif poursuivi est de permettre aux étudiants du premier cycle de parfaire leur connaissance de la langue française, si besoin était, et de lier la délivrance du grade de bachelier à la réussite d'une épreuve de français de niveau universitaire.

La direction de l'École estime qu'en plus de posséder les connaissances propres à leur discipline, les diplômés doivent pouvoir se distinguer, se faire comprendre, convaincre, défendre avec succès leur point de vue en faisant un usage judicieux des ressources linguistiques dans la pratique des affaires et de la gestion, habiletés essentielles que requiert désormais le marché du travail. Travailleurs de l'information et du savoir, les gestionnaires deviennent avant tout des communicateurs. Et plus ils montent dans la hiérarchie, plus ils communiquent.

Dans le but de mettre en œuvre la politique adoptée, une Direction de la qualité de la communication est créée en 1990. J'aurai le privilège de diriger l'équipe composée d'un coordonnateur du français des affaires, d'une conseillère linguistique et d'une secrétaire à compter de la rentrée automnale de la même année. Les principales activités du groupe consistent en :

- l'évaluation de la compétence en français écrit des étudiants et des étudiantes du B.A.A.;
- la formation d'appoint en français écrit destinée à combler les lacunes diagnostiquées;
- la mise en place d'un service de consultations

- linguistiques et terminologiques;
- la diffusion de capsules linguistiques quotidiennes sur les écrans de l'École;
- la mise sur pied d'ateliers de développement des habiletés de communication à l'oral comme à l'écrit;
- la publication de chroniques linguistiques dans les journaux étudiants;
- l'animation d'activités diverses (débat oratoires, concours de rédaction, déjeuners linguistiques).

En l'an 2000, la politique de la communication fait l'objet d'un important enrichissement. Désormais, l'obtention des grades du deuxième cycle est également conditionnelle à la réussite d'un test d'évaluation de la compétence linguistique en français écrit, ORTHOGRAM, divisé en deux parties. La partie I est un examen de 100 questions à choix multiples portant sur le vocabulaire, la syntaxe et la ponctuation, l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et la conjugaison. La partie II du test ORTHOGRAM consiste en la rédaction d'une note de synthèse (350 mots) portant sur un dossier de presse relatif à une question d'actualité liée à l'économie et au domaine des affaires. Un Centre d'aide en français – Langue et rédaction scientifique – est mis sur pied pour toute la communauté étudiante de HEC Montréal, et tout particulièrement pour les étudiants allophones qui sont en cours de rédaction d'un mémoire ou d'une thèse.

Au fil des années, la politique de la communication de HEC Montréal n'a cessé de s'étoffer. Outre la pleine maîtrise du français, les futurs diplômés des premier et deuxième cycles doivent obligatoirement faire la preuve de leur bonne maîtrise de



l'anglais des affaires, puis de façon optionnelle, de l'espagnol des affaires. Une coordonnatrice de l'anglais des affaires et un coordonnateur de l'espagnol des affaires sont recrutés afin de concevoir des tests d'évaluation de la compétence linguistique en anglais (HECTOPE) ainsi qu'en espagnol (ELENHEC) et de créer les cours d'anglais des affaires et d'espagnol des affaires.

Ce trilinguisme permettra le lancement en 2006 du baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) trilingue (français-anglais-espagnol) de HEC Montréal, une première en Amérique dans le domaine de l'administration des affaires.

En 2008-2009, l'École poursuit sur sa lancée en créant un cours d'introduction au chinois des affaires et à la culture des affaires en Chine dans le but de faciliter la participation des étudiants

des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles au programme d'échanges internationaux dans un des pays d'expression chinoise grâce à l'acquisition d'une capacité langagière en chinois des affaires et à une sensibilisation aux aspects contextuels et culturels de l'environnement des affaires de la Chine.

C'est une politique de la communication innovatrice que HEC Montréal adoptait voilà maintenant un quart de siècle, une politique que l'École n'a cessé d'enrichir depuis dans le but premier de donner à ses diplômés la pleine maîtrise de la langue française, puis de les motiver à construire leur parcours de formation en anglais des affaires, en espagnol des affaires ou en mandarin conformément à leurs objectifs professionnels.

Marie-Éva de Villers

---

## LES COLLÈGUES PUBLIENT



**Guy Durand**, *Fêtes, traditions et symboles chrétiens, Pour comprendre la culture québécoise*, Montréal, Fides, 2014, 273 pages

La plupart des membres de l'APRUM qui sont nés au Québec ont grandi dans un milieu culturel chrétien. Notre éducation, nos valeurs, notre architecture, notre histoire, notre musique, les grands rituels de notre vie collective étaient profondément marqués par cette culture chrétienne. Les symboles sont encore aujourd'hui partout et sont devenus pour certains le signe de notre appartenance collective, de notre histoire, de notre identité. Mais il a fallu quelques dizaines d'années pour que ce bagage culturel (et politique) soit sérieusement remis en cause et même disparaisse tout à fait. Pour certains, cette érosion est le signe d'un progrès et d'une grande libération individuelle et collective. Pour d'autres, c'est un recul et une menace sérieuse pour notre identité collective. Notre collègue Guy Durand est théologien et juriste. Il écrit son livre pour que les rituels, les fêtes et les symboles survivent à ce

raz-de-marée. Pour qu'ils restent dans notre mémoire individuelle et collective. Pour que nos enfants et nos petits enfants puissent retrouver le sens de ces fêtes, de ces rituels et de ces symboles millénaires : le feu, l'eau, le pain et le vin, l'au-delà. Guy Durand invite notre génération à une réflexion sur ces rituels et ces valeurs qui ne devraient pas disparaître; un exercice de mémoire et de ressourcement. Pour ce qui est de nos petits-enfants (qui ignorent presque tout de ces fêtes, rituels, traditions et symboles... les miens en tout cas), l'auteur les invite à se pencher sur cet héritage millénaire qui a façonné notre monde québécois, pour le meilleur et parfois pour le pire. J'invite mes collègues de l'APRUM à lire ce bouquin et à profiter de ce retour aux sources pour faire le tri dans ce bagage et à en transmettre les meilleurs éléments à ceux qu'ils aiment.

Jacques Boucher

*Suite en page 8 →*

**Jean-Guy Nadeau, Carole Golding, Claude Rochon, *Autrement que victimes, Dieu, enfer et résistance chez les victimes d'abus sexuels*, Montréal, Novalis, 2012, 335 pages**

Voici la toute première phrase du livre : « Notre livre n'est pas un livre neutre, une simple étude. Il s'adresse aux victimes et à leurs alliés, intervenants ou accompagnateurs, pour leur dire de ne pas se laisser manipuler, de ne pas se laisser avoir par la religion, à moins qu'elle ne leur apporte des ressources pour garder vivante l'espérance, lutter et se relever le cas échéant. Si la religion s'accorde le plus souvent avec soumission, elle peut aussi se conjuguer avec résistance. Il est inadmissible que l'éducation religieuse accroisse le fardeau des victimes. »

La lecture de ce livre de notre collègue théologien est difficile. Évidemment, le sujet lui-même des abus sexuels et les témoignages des victimes ont de quoi nous donner mal au cœur, au point que je me suis demandé si je pouvais faire la lecture de ce bouquin et surtout vous en parler. Mais ce qui en rend la lecture encore

plus difficile et pourtant qui la justifie, c'est la présence de Dieu, partout dans ce livre; c'est l'espoir et le désespoir des victimes qui sont pour la plupart des enfants; et c'est surtout la colère, celle des victimes qui se sentent trahies et abandonnées par Dieu, celle des auteurs du livre qui se demandent si Dieu peut vraiment exister. D'où cette citation de Moltmann en exergue : « En face de la souffrance en ce monde, il est impossible de croire en l'existence d'un Dieu tout-puissant et tout bon qui gouverne tout si merveilleusement. Une foi en Dieu qui justifie la souffrance et l'injustice dans le monde, sans protester contre elles, est inhumaine et fait une impression satanique ».

Précisons qu'aucun témoignage des victimes ne met ici en cause un ecclésiastique.

J'ai de l'admiration pour l'audace de notre collègue et de son équipe d'aborder un sujet pareil. Leur réflexion est impressionnante. Il faut du courage pour se pencher sur cette marmite bouillonnante de la misère extrême.

Jacques Boucher

.....

### **Othmar Keel et Pierre Biron**

En mai 2014, en faisant le recensement de *La médecine des preuves* de notre collègue Othmar Keel, devant mon incompetence à traiter ce sujet hyper spécialisé, j'ai fait un appel à tous afin de vous livrer une critique digne de vous. Notre collègue Pierre Biron m'a transmis sa critique parue dans une revue scientifique spécialisée. Je manque de place. Je vous donne rendez-vous dans un des prochains numéros des *Lettres du président*.

---

## INFORMATION

Courrier électronique: [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca); téléphone: (514) 343-7635

Rédaction: Marcel Lajeunesse

Président de l'APRUM: Gilles Rondeau

Site Web de l'APRUM: <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier: APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie: Jean-Luc Verville

Note: les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Décembre 2015